

Offre de formation Epinal

Le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers), spécialiste de la formation professionnelle tout au long de la vie, s'adresse à différents publics et leur propose des solutions formation adaptées à leurs besoins.

1. Pour les salariés : développer ses compétences, se maintenir en emploi, évoluer professionnellement

Les salariés et indépendant ont accès à un catalogue de modules, accessibles en cours du soir ou à distance. Ils peuvent les choisir « à la carte » ou les cumuler pour obtenir un diplôme.

Exemple de modules à la carte :

- Anglais professionnel
- Pratique écrite et orale de la communication professionnelle
- Comptabilité et contrôle de gestion
- Droit du travail
- Marketing digital
- Développement web
- Architecture des machines
- ...

Inscriptions ouvertes | Rentrée en octobre 2024

2. Pour les étudiants : poursuivre ses études en alternance

Avec le Cnam, les jeunes vittellois et vittelloises peuvent obtenir un diplôme, percevoir un salaire tout en exerçant un métier qualifié, par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Formation en adossement c'est-à-dire possibilité de suivre les formations initialement proposées à Nancy mais en distanciel de façon synchrone via un système de visioconférence permettant l'interactivité.

Parcours sont ouverts à la rentrée prochaine :

Niveau d'entrée BAC Professionnel :

- LG03603A-GET – Licence Vaucanson Parcours Management

Niveau d'entrée BAC+2 :

- LG03606A - Licence Commerce, vente et marketing Présentiel
- DGC0100A - Diplôme de gestion et de comptabilité en Adossement (Site émetteur NANCY)
- LG03601A – Licence gestion des organisations Présentiel
- LP11902A - Licence Manager et développer une TPE-PME en Adossement (Site émetteur NANCY)
- LG03610A - Licence Immobilier en Adossement (Site émetteur NANCY)
- LG02501A - Licence générale Informatique Présentiel

Inscriptions ouvertes | Rentrée en septembre 2024

3. Pour les entreprises : se développer, former ses collaborateurs

Le Cnam développe pour les entreprises une gamme de produits visant le maintien et le développement des compétences des collaborateurs et l'adaptation aux évolutions des marchés et de la société.

- **Formations inter/intra** : le Cnam peut organiser des formations au sein d'entreprises ou de groupements d'entreprises pour un groupe de salariés, ciblées et adaptées aux besoins spécifiques des entreprises.
Thématiques possibles : management, comptabilité, cybersécurité, RSE, santé au travail, RH, développement commercial...

Démarrage à la demande, tout au long de l'année

4. **ARDAN** (Action régionale pour le développement d'activités nouvelles) : besoin de compétences pour développer un projet ? Cofinancé par les pouvoirs publics et l'entreprise bénéficiaire de l'aide, le programme ARDAN permet à un demandeur d'emploi stagiaire de la formation professionnelle d'intégrer une entreprise pour y développer une nouvelle activité, un projet jusque-là « dormant » qu'elle souhaite structurer et rendre pérenne.

Ainsi, ARDAN articule la conduite de projets d'entreprise et l'acquisition de compétences par le biais d'un programme de formation-développement, d'une durée de six mois avec la possibilité, à l'issue de la formation, d'une certification professionnelle pour le stagiaire (avec, par exemple, le titre RNCP de niveau III « Entrepreneur de petite entreprise », délivré par le Cnam).

ARDAN est un tremplin vers l'emploi avec la perspective pour le demandeur d'emploi d'être embauché par l'entreprise à l'issue du stage : près de 90 % des demandeurs d'emploi sont recrutés en CDI ou en CDD supérieur à 6 mois.

ARDAN s'adresse aux petites entreprises (TPE, PME-PMI, entreprises artisanales, agricoles) et associations, de moins de 50 salariés, créées depuis plus d'un an, indépendantes de grands groupes, financièrement et économiquement saines..

Démarrage à la demande, tout au long de l'année

5. Pour toutes et tous : valider ses acquis

Le Cnam donne également la possibilité de réaliser une validation des acquis de l'expérience, qui permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme grâce à son expérience professionnelle ou associative.

VAE Validation d'acquis de l'expérience qui permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat et dont la démarche se compose de plusieurs temps :

(l'étude de la recevabilité de la demande de VAE-l'inscription au dispositif -l'analyse des acquis de votre expérience et constitution du dossier personnel de VAE avec un conseiller·e agréé·e par le Cnam-le dépôt du dossier pour soumission des acquis aux membres de jury VAE-la notification de la décision du jury VAE)

VES Validation des études supérieures qui permet d'obtenir un diplôme grâce à la reconnaissance des études suivies en France ou à l'étranger. Elle s'adresse à toute personne qui souhaite demander un accès, une validation partielle ou totale d'un diplôme, certificat ou titre.

VAPP Validation d'acquis professionnels qui permet d'accéder directement à une formation du Cnam sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

Démarrage à la demande, tout au long de l'année

Contactez le Cnam EPINAL

Prescillia DUHAUT – Assistante Formation

+33 (0)3 56 11 00 95

prescillia.duhaut@lecnam.net

Nadege MARQUES – Responsable Territoriale

+33 (0)6 80 03 49 22

nadege.marques@lecnam.net

Christian BATAILLE - Délégué Territorial

+33 (0)6 80 08 25 34

christian.bataille@lecnam.net